



**Candidature en Classe à Horaires Aménagés
Musique et Danse Collège Carnot**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Attention : Fiche à remplir par l'établissement scolaire et à inclure dans le dossier d'inscription

Etablissement scolaire

Nom de l'établissement scolaire :

Ville :

Département :

Quartier (si Lille) :

Elève

Nom :

Prénom :

Niveau scolaire année 2022- 2023 :

Nom du professeur principal de l'élève :

Grille d'évaluation (Voir glossaire en dernière page)

(y apposer une lettre A-B-C-D correspondant à l'appréciation du travail de l'élève)

	lettre
Travail personnel de l'élève	
Mise en application des conseils	
Réactivité	
Sens de l'organisation	
Sens du travail en groupe	
Mémorisation	
Attitude en cours	

Signification des lettres

A- Très bien	Les aptitudes se développent rapidement - Le travail est dans l'ensemble très soutenu, proche du maximum - Les résultats obtenus sont très bons.
B- Bien	Les aptitudes se développent normalement - Le travail est régulier et le profil de l'élève dans le cycle est satisfaisant - Les résultats sont bons dans l'ensemble.
C- Moyen	Les aptitudes se développent lentement. Il convient d'en étudier les raisons dans le cadre d'un dialogue élève/parents/professeurs. S'agit-il d'une difficulté passagère, d'une motivation moins marquée, d'un emploi du temps trop chargé ?
D- Insuffisant	La progression est insuffisante. Compte-tenu de la faiblesse des résultats obtenus, il convient d'analyser la motivation réelle et les capacités de l'élève pour mener de front des études scolaires et musicales.

[illegible]

Cachet de l'établissement :

Glossaire :

Travail personnel de l'élève : capacité de l'élève à travailler de manière autonome en cours et à la maison.

Mise en application des conseils : réceptivité aux indications orales ou écrites, qualité de l'attention portée à celles-ci pouvant être observée lors de la restitution du travail.

Réactivité : rapidité dans la compréhension et l'exécution des consignes, extrapolation de celles-ci pour aboutir à une élaboration personnelle de l'action à mener.

Sens de l'organisation : soin apporté au rangement et à l'entretien du matériel personnel ou mis à disposition. Capacité à déterminer les actions prioritaires pour mener une tâche à bien. Gestion des temps de travail et de repos.

Sens du travail en groupe : écoute des autres et entraide dans la construction d'un projet commun. Prise d'initiatives au profit du collectif. Capacité à reconnaître une erreur personnelle.

Mémorisation : capacité à reproduire de mémoire des éléments transmis oralement. Vitesse d'apprentissage d'un texte écrit.

Attitude en cours : attitude pendant le cours sur le plan de la concentration, de la participation, de la pertinence des interventions, de la discipline, ...